

TERRE-NEUVE—DEMANDE D'AIDE FÉDÉRALE EN FAVEUR DES
PÊCHEURS

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Comme l'industrie de la pêche à Terre-Neuve est à la veille de s'effondrer, parce que la diminution des prises, causée par notre négligence à protéger nos ressources hauturières entraîne une baisse des revenus, je demande au ministre quelles mesures provisoires le gouvernement est prêt à prendre immédiatement pour sauvegarder l'industrie et les 21,000 emplois qu'elle représente à Terre-Neuve.

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre d'État (Pêcheries)): Je ne souscris pas entièrement à l'opinion pessimiste du député, mais je reconnais qu'il y a des difficultés; elles ne sont toutefois pas toutes imputables aux déficiences de la réglementation des pêches au large. Il y a quelques semaines, j'ai demandé à un groupe de travail du ministère de présenter quelques recommandations. Ces recommandations sont maintenant formulées. J'espère pouvoir consulter mes collègues et vous apporter de meilleures nouvelles la semaine prochaine.

● (1130)

M. McGrath: Une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Comme la commission de conciliation a déclaré dans son rapport que l'industrie de la pêche de Terre-Neuve était menacée d'effondrement complet dans l'immédiat par suite de la baisse des prises dont j'ai parlé, et qu'elle est même allée jusqu'à recommander la nationalisation en guise de secours d'urgence, le ministre est-il maintenant prêt à annoncer que le gouvernement va accorder une aide financière provisoire d'urgence à l'industrie pour la maintenir à flot jusqu'à ce que le rapport de son groupe d'étude puisse être étudié comme il faut et que des mesures à long terme puissent être adoptées?

M. LeBlanc (Westmorland-Kent): Monsieur l'Orateur, je suis tenté de me servir de l'autre langue officielle parce que je n'hésiterais peut-être pas en parlant. Nous étudions ce rapport. Je ne crois pas que le député voudrait que nous nous ingérions entre les compagnies et les syndicats pour essayer d'en arriver à un accord à la suite de ce rapport de la commission de conciliation, et nous tâcherons de nous en abstenir. Par contre, nous reconnaissons que la situation est très urgente à court terme, et j'espère avoir de bonnes nouvelles à communiquer d'ici quelques jours.

Le groupe d'étude ou de travail qui me fera rapport a aussi été chargé d'étudier la situation à court terme et à long terme des pêcheurs hauturiers, situation que nous examinons aussi avec les autorités responsables de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse.

LA POSSIBILITÉ D'UN ACCORD BILATÉRAL AVEC LES É.-U.
POUR L'EXTENSION DES LIMITES HAUTURIÈRES À 200 MILLES
DES CÔTES—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire pour le ministre. Comme les États-Unis reconnais-

Questions orales

sent, de toute évidence, que l'industrie ne peut sortir du marasme, le ministre amorcera-t-il des discussions bilatérales avec les États-Unis en vue de prendre des mesures de concert pour étendre les limites tant des États-Unis que du Canada, de façon à en venir à quelque règlement ou accord à la prochaine conférence sur le droit de la mer?

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre d'État (Pêcheries)): Monsieur l'Orateur, nous nous réjouissons évidemment de ce que les autorités américaines partagent notre point de vue au sujet d'une zone de gestion économique pour protéger nos pêcheries. La collaboration de ce pays très puissant nous sera extrêmement utile à Genève. Mais je rappelle encore à la Chambre que la limite de 200 milles ne résoudra pas nos problèmes et pourrait, en fait, mettre en péril ce qui, à l'heure actuelle, est notre industrie de la pêche la plus prospère, le saumon.

M. Marshall: Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une dernière question supplémentaire. Étant donné que nous ne sommes pas sûrs d'aboutir à un accord international lors de la prochaine Conférence sur le droit de la mer et que les pourparlers pourraient se poursuivre pendant encore cinq ans, le ministre peut-il nous dire vu que cette question doit également le préoccuper, quelles mesures il compte prendre dans l'immédiat? Si nous n'agissons pas immédiatement, l'industrie de la pêche risque fort d'être dépassée d'ici cinq ans.

M. LeBlanc (Westmorland-Kent): Monsieur l'Orateur, pour l'immédiat, nous devons nous rendre dans les pays du CIPAN. C'est ce que nous faisons et nous avons remporté un certain succès lors de la réunion de Miami il y a quelques semaines. Nous aurons une autre réunion à Bergen, en janvier, et à Edimbourg en juin, et nous nous efforcerons de convaincre les pays du CIPAN de réduire leurs prises dans ce secteur. Autrement, d'autres réserves importantes de poisson vont s'épuiser comme c'est déjà le cas de l'aiglefin.

[Français]

LE PRÉSUMÉ MANQUE D'EFFORTS DU MINISTÈRE POUR
TROUVER DE NOUVEAUX MARCHÉS

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Je me trouve toujours dans la situation, monsieur l'Orateur, de rappeler à la Chambre qu'il existe également une autre province, soit la Colombie-Britannique, qui a elle aussi ses pêcheries.

Je désire poser une question au ministre d'État, responsable des Pêcheries, parce que son ministère vient de relancer un programme de 4 millions destiné au financement de l'inventaire et de l'emmagasinage à froid en vue, paraît-il, d'assurer aux pêcheurs un marché stable au niveau actuel. Vu que les stocks de poissons frais et congelés sont excessivement élevés à l'heure actuelle, et que les bateaux de pêche restent au quai, ce programme ne constitue-t-il pas une indication défavorable à l'endroit de direction de son ministère, et, en particulier, de l'inactivité de celui-ci dans le domaine de la recherche de marchés nouveaux, tant domestiques qu'extérieurs?